



1/ Objet et domaine d'application

Cette instruction de travail décrit les modalités de réalisation d'un prélèvement de selles à visée microbiologique.

2/ Références et documents sources

FE CBP 1032 « Prélèvement des selles : information patient et fiche de suivi »

PR PARA 1001 « Examen parasitologique des selles »

PR BACT 1005 « Coproculture »

3/ Responsabilités

Le préleveur habilité est responsable de la bonne application de cette instruction de travail.

4/ Matériel et conditions de prélèvement

◆ Conditions de prélèvement

- Renseignements cliniques indispensables (notions de voyage, de toxi-infection collective, antibiotiques, contrôle après traitement, médecine du travail...)

◆ Matériel

- Pot transparent stérile à vis à bouchon rouge avec ou sans spatule

5/ Généralités

5.1. Prélèvement de selles pour coproculture et/ou parasitologie

◆ Biopsie colique

- Mettre la biopsie dans un flacon stérile type ECBU sans fixateur avec quelques gouttes d'eau physiologique
- Bien identifier le flacon avec l'heure de l'acte opératoire

◆ Patient continent

- Recueillir les selles dès leur émission dans un récipient propre, nettoyé à l'eau savonneuse ou à la Javel et bien essuyé. Choisir un fragment de selle du volume d'une noix avec la spatule (ou cuillère propre à défaut) et le transférer dans le pot stérile. Bien refermer le pot.
- Éviter le recueil direct dans le pot (risque contamination)

◆ Nouveau-né, bébé et petit enfant

- Apporter la couche bien fermée au laboratoire dans un sac plastique. Un écouvillonnage rectal est possible
- Chez l'enfant allant au pot, procéder comme pour l'adulte continent

◆ Patient incontinent

- Procéder comme pour l'adulte en recueillant les selles dans la protection jetable. Si impossibilité, fermer hermétiquement la protection jetable, la mettre dans un sac plastique et la transmettre au laboratoire.

◆ Porteur d'une stomie

- Mettre des gants. Recueillir avec la spatule (ou cuillère propre à défaut) les matières fécales dans la poche de stomie. Si trop liquide, verser directement dans le pot
- Bien fermer le pot et le transmettre au laboratoire en signalant qu'il s'agit d'une stomie

>>>>> Ne jamais récupérer les selles dans la cuvette des toilettes

NB : si 3 parasitologies des selles ont été prescrites, il faut espacer les 3 prélèvements de 3-4 jours chacun (sur une période de 7 à 10 jours par exemple entre le premier et le troisième prélèvement).



5.2. Recherches particulières sur prescription explicite

- **Formes végétative d'amibes**
- **Larves d'anguillule ou ankylostomes**
- **Identification de vers (ex. : ascaris)**
- **Rotavirus et adénovirus**
- **Escherichia coli O157-H7 / shigatoxines / E. coli producteur de shigatoxines (STEC) / E. coli entero-hémorragique (EHEC)**
- **Klebsiella oxytoca / Staphylococcus aureus/ Bacillus cereus / Clostridium perfringens**
- **Clostridium difficile (toxines)**
- **Cryptosporidies**
- **Recherche d'entérobactéries productrices de carbapénamase (EPC)**
- **Recherche de staphylocoques métilicillinorésistant (SARM)**
- **Recherche d'entérobactéries résistantes aux C3G, de vibrio spp, d'entérocoque résistant à la vancomycine**
> examens sous traités : voir manuel de prélèvement en ligne

5.3. Transport

- Fermer hermétiquement le flacon, nettoyer l'extérieur et se laver les mains.
- Identifier le flacon
- Porter rapidement au laboratoire accompagné d'une feuille de renseignement.

Pour les conditions de délais / températures d'acheminement : voir IT BACT 1077 ou manuel de prelevement en ligne.

NB : Des conditions spécifiques sont préconisées pour la recherche de ***Clostridium difficile***, des **parasites** et des **virus**, et notamment des conditions plus contraignantes de délai et/ou de température peuvent s'appliquer pour certaines recherches (**formes végétatives d'amibes, larves d'anguillule ou d'ankylostome,...**)